

**Communiqué de presse du 19 janvier 2012**

## **Les chasseurs vent debout**

Les représentants des chasseurs de gibier migrateur et les dirigeants de la fédération départementale des chasseurs de la Charente-Maritime ont tenu hier soir une réunion de crise.

Victimes du harcèlement textuel orchestré par la LPO et relayé par le Conseil d'Etat, les chasseurs sont exaspérés par les perspectives de remise en cause de leur activité dans les marais charentais.

Entre l'annonce de la fermeture de la chasse des oies dès le 31 janvier, la mise sous cloche des marais par la voie règlementaire des « trames vertes », arrêtés de biotope et autres procédures de classement de sites, les chasseurs ont le sentiment de faire injustement les frais du Grenelle de l'Environnement.

Les chasseurs de gibier d'eau ont bien l'intention de chasser les oies jusqu'au 12 février dans le respect de la parole donnée par leurs représentants lors des tables rondes chasse.

La fédération comprend et soutient cette réaction légitime, et entend profiter de la période électorale où le chasseur devient gibier pour assurer sa mission de défense de tous les modes de chasse.